



COSYDEP
Sénégal

6039, Sicap Liberté 6 Dakar - Email: cosydep@gmail.com – Web: www.cosydep.org – Tel: + 221 33 827 90 89 / +221 77 631 18 86
Enregistrement N° 2009/14136/MINT – Agrément ONG N° 022980/MINT/DGAT/DPONG/DSEAO du 17 dec. 2015 – NINEA N°4166760V9

EN COLLABORATION AVEC



FONDS DE LA SOCIÉTÉ CIVILE POUR L'ÉDUCATION – CSEF 2016 / 2018

RAPPORT TABLE RONDE SUR LES ENJEUX ET DEFIS DE LA MISE EN ŒUVRE DES ODD AU SENEGAL DES ODD AU SENEGAL

Lundi 14 mai 2018 à Wakola Hôtel Cheikh Anta DIOP - Dakar

INTRODUCTION

Les Objectifs de Développement Durable représentent un programme porteur de changement, axé sur l'être humain et fondé sur les principes de transparence, de participation et d'inclusion. L'harmonisation des priorités nationales aux ODD permet d'identifier en amont l'ensemble des partenaires qui seront nécessaires à l'exécution de ce programme ambitieux, notamment les communautés et les groupes de citoyens.

Les dix-sept (17) ODD et leurs cent soixante-neuf (169) cibles ou sous-objectifs et près de deux quarante (240) indicateurs, forment le cœur de l'agenda 2030. Leur champ et leur ambition sont considérablement renforcés par rapport aux Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD) qui avaient été mis en œuvre sur la période 2000-2015. Ce nouvel agenda se caractérise également par la reconnaissance des liens intrinsèques entre les différentes thématiques.

Toutefois, le nouveau programme représente un défi majeur en matière de suivi des résultats pour l'ensemble des pays et des citoyens. Toutes les parties prenantes devront agir de concert pour mettre en œuvre les ODD.

L'atteinte de ces objectifs exige d'une part la conjonction des efforts aux niveaux national, régional et mondial et d'autre part la mise en place de mécanismes inclusifs, participatifs et transparents.

Ainsi au lendemain de l'adoption des 17 ODD, la coalition des Organisations en Synergie pour la Défense de l'Éducation Publique (COSYDEP) se positionne particulièrement pour la réalisation de l'ODD 4, pilier essentiel pour l'atteinte des autres objectifs de ce nouveau plan adopté par les pays membres des Nations Unies.

Le Sénégal, à l'instar des autres pays, conduit des travaux préparatoires d'alignement des cibles des ODD avec les actions prioritaires du programme de développement économique dénommé Plan Sénégal Emergent (PSE) et d'harmonisation des indicateurs.

Un tel contexte assigne aux Organisations de la Société Civile (OSC) un rôle essentiel. Elles doivent être engagées et impliquées à tous les stades, depuis la planification jusqu'au suivi et à l'évaluation des politiques publiques. Ce rôle ne peut être efficacement rempli que dans le cadre d'espaces de dialogue, de plaidoyer et d'actions concertées. En outre, la garantie d'une éducation équitable, inclusive et de qualité ne peut résulter que d'une entreprise collective dans laquelle tous les acteurs s'efforcent d'assumer ensemble leurs responsabilités.

C'est ainsi que dans le cadre de son programme CSEF 2018, (Civil Society Education Fund ou Fonds de la Société Civile pour l'Éducation – FSCE -), la coalition a convié les acteurs à une table ronde sur les enjeux et défis de la mise en œuvre des ODD au Sénégal le lundi 14 mai 2018 à Dakar.

I. OBJECTIF DE LA TABLE RONDE

Fournir aux acteurs un cadre d'échange et de partage sur les enjeux et défis de la mise en œuvre des ODD au Sénégal.

De façon plus spécifique, il s'agissait :

- ✓ De faire un point sur l'état de mise en œuvre des ODD notamment de l'ODD4
- ✓ D'identifier des stratégies de suivi et de plaider pour la société civile

II. RESULTATS ATTENDUS

- L'état de mise en œuvre des ODD au Sénégal est connu de tous les acteurs
- Les défis et enjeux de la mise en œuvre des ODD au Sénégal sont identifiés et des stratégies de suivi et de plaider validés par les acteurs de la société civile

III. APPROCHE METHODOLOGIQUE

La méthodologie consiste à adopter une approche participative et interactive avec l'appui de personnes ressources. Le forum va alterner des séances en plénières avec des présentations suivies de discussion.

La table ronde a été sera retransmis en direct sur les réseaux sociaux via Facebook live et twitter. Un espace E-online a été aménagé et a permis de recueillir les avis et contributions des internautes lors des débats.

IV. DATE ET LIEU

Lundi 14 mai 2018 à Wakola Hôtel sis sur l'avenue Cheikh Anta Diop

Participants : 50 parties prenantes dont :

- 30 organisations membres de la plateforme des OSC pour le suivi des ODD
- 15 membres des instances de la COSYDEP (Secrétariat Exécutif National, Conseil d'Administration et Coordination Exécutive Nationale)
- Ministère de l'Economie, des Finances et du Plan
- Ministère du budget
- Ministère de l'Education Nationale
- Ministère de la Formation Professionnelle, de l'Apprentissage et de l'Artisanat
- Direction Générale de la Planification des Politiques Economiques (DGPPE)
- Centrales syndicales : CSA, CNTS, CNTS/ FC, UDTS, UNSAS, FGTS
- Cadres Syndicaux : G6, SIENS, FEDER, Inter Cadre
- UAEL / CAEL
- ANSD
- ANCEFA

AGENDA

Heures	Activités	Intervenants	Modérateur
15h00 - 15h15	<u>Ouverture officielle</u>		Ministère de l'Éducation Nationale
	✓ Présentation des objectifs de la table ronde	Cheikh Mbow Coordo. Nat	
	✓ Allocutions Partenaires	Partenaires	
	✓ Prestation culturelle sur le thème	Artiste slameur	
	✓ Message d'ouverture de l'autorité	Ministère Education	
15h15 - 16h15	<u>Communications introductives</u>		Atoumane Diaw
	1. Agenda de développement 2030 : Quelles innovations dans les politiques éducatives face aux exigences des ODD ? (15 mn)	Matar Thiam , DPRE / MEN	
	2. Agenda de développement 2030 : Quelles stratégies de plaidoyer, d'influence et mécanismes de suivi pour la société civile (15 mn)	Nathaly Soumahoro, Action Aid	
	3. Agenda de développement 2030 : Rôles et responsabilités des médias dans le renforcement de l'action citoyenne (15 mn)	Aly Fall, Journaliste / SYNPICS	
	4. Agenda de développement 2030 : Quel partenariat pour un dialogue social inclusif et constructif (15 mn)	Mamadou DIOUF, Syndicaliste	
16h15 - 16h45	Discussion – Synthèse	Participants	
16h45 - 17h45	Modalités des travaux de groupe / Travaux de groupe	Participants	Personne ressource
17h45 - 18h15	Restitution travaux de groupe	Rapporteurs	
	Discussion – synthèse	Participants / Modérateur	
18h15 - 18h30	Clôture / Perspectives	COSYDEP / Partenaires	

1. Ouverture officielle

Présidée par la Secrétaire Générale du Ministère de l'éducation nationale, la cérémonie d'ouverture de la table ronde a enregistré les allocutions suivantes :

- ✓ **Mr Cheikh Mbow coordonnateur national de la COSYDEP** a dans son mot d'introduction souhaité la bienvenue à l'ensemble des participants et présenté les excuses du Président du Conseil d'administration Moussa Mbaye absent. Il est revenu sur le processus d'adoption des ODD mais également sur le rôle et l'apport de la société dans la mise en œuvre et le suivi des progrès aussi bien au niveau local que national. Mr Mbow n'a pas manqué de rappeler les activités menées par la coalition dans le cadre du CSEF depuis 2016 et qui ont abouti à (i) la construction d'une compréhension commune nationale des termes et concepts clés à travers un document de référence, (ii) la mise en place au niveau local et national d'un dispositif de suivi citoyen de la politique éducative, (iii) la capacitation des acteurs sur la compréhension commune, les outils et instruments de suivi produits et enfin la mise en place d'une plateforme de la société civile pour une meilleure prise en charge des ODD sur le plan national. Cette table ronde selon lui est une étape du processus qui va permettre de faire un point sur l'état de mise en œuvre des ODD notamment de l'ODD4 et d'identifier des stratégies de suivi et de plaider pour la société civile.
- ✓ **Mr Mamadou Diouf, ancien secrétaire Général de la Confédération des Syndicats Autonomes** a quant à lui salué le rôle déterminant joué par la coalition dans le cadre de la mise en œuvre des politiques d'éducation et de formation et de la stabilisation du système. Il informe que c'est avec beaucoup de plaisir qu'il vient participer à cette importante table ronde qui va permettre d'affiner le rôle et la position de la société civile dans la mise en œuvre des ODD. Il n'a pas manqué de relever l'importance du partenariat noué pour ensemble relever les défis à l'horizon 2030.
- ✓ **Mr Pape Gora Thiam de l'Union des Associations d'Elus Locaux du Sénégal (UAEL)** a magnifié le partenariat entre son institution et la coalition qui l'associe à toutes ses activités. Il a rappelé que l'Etat du Sénégal dans sa nouvelle politique a opté de transférer ses compétences aux collectivités qui doivent être au cœur de la mise en œuvre des ODD à travers le Plan Sénégal Emergent. Selon lui il faut une synergie d'action pour arriver à atteindre les ODD au **niveau** local et à ce titre la société civile a un rôle important à jouer dans la mobilisation et l'accompagnement des communautés. Il a pour finir réitéré l'engagement de l'UAEL à accompagner la coalition à travailler ensemble avec la coalition pour l'atteinte des objectifs d'éducation et de formation.
- ✓ **Mme Ndeye Khady Diop Mbodj Secrétaire Générale du Ministère de l'Education Nationale** a avant tout présenté les excuses du Ministre de l'Education Nationale empêché. Elle a également salué l'action de la coalition dans la mise en œuvre de la politique d'éducation et de formation et s'est réjoui de la tenue de cette importante activité qui fournit aux acteurs de la société civile un cadre d'échanges et de partage sur les défis et enjeux de la mise en œuvre des ODD et notamment de l'ODD4. Me Mbodj a informé des différents travaux menés par le Ministère depuis l'avènement de l'agenda 2030 et qui ont conduit à la mise à jour du PAQUET-EF et à la définition d'un nouvel cadre stratégique. Mme la SG a pour finir réitéré son engagement à poursuivre le partenariat avec la coalition pour l'atteinte des cibles de l'ODD4 tout en restant en attente des conclusions de l'activité pour exploitation et transmission au Ministre.

2. Communications introductives

Modéré par Mr. Atoumane Diaw, ancien Secrétaire Général de syndicat et inspecteur de l'Education, la table ronde a enregistré les communications introductives suivantes :

- **Agenda de développement 2030 : Quelles innovations dans les politiques éducatives face aux exigences des ODD ?** Par Mr. Matar Thiam, de la Direction de la Planification et de la Réforme de l'Education / MEN
- **Agenda de développement 2030 : Quelles stratégies de plaidoyer, d'influence et mécanismes de suivi pour la société civile** Par Mme Nathaly Soumahoro d'Action Aid
- **Agenda de développement 2030 : Rôles et responsabilités des médias dans le renforcement de l'action citoyenne** Par Mr. Aly Fall du Syndicat des Professionnels de l'Information et de la Communication du Sénégal SYNPICS
- **Agenda de développement 2030 : Quel partenariat pour un dialogue social inclusif et constructif** Par Mr. Mamadou Diouf, Syndicaliste
- ✚ Agenda de développement 2030 : Quelles innovations dans les politiques éducatives face aux exigences des ODD

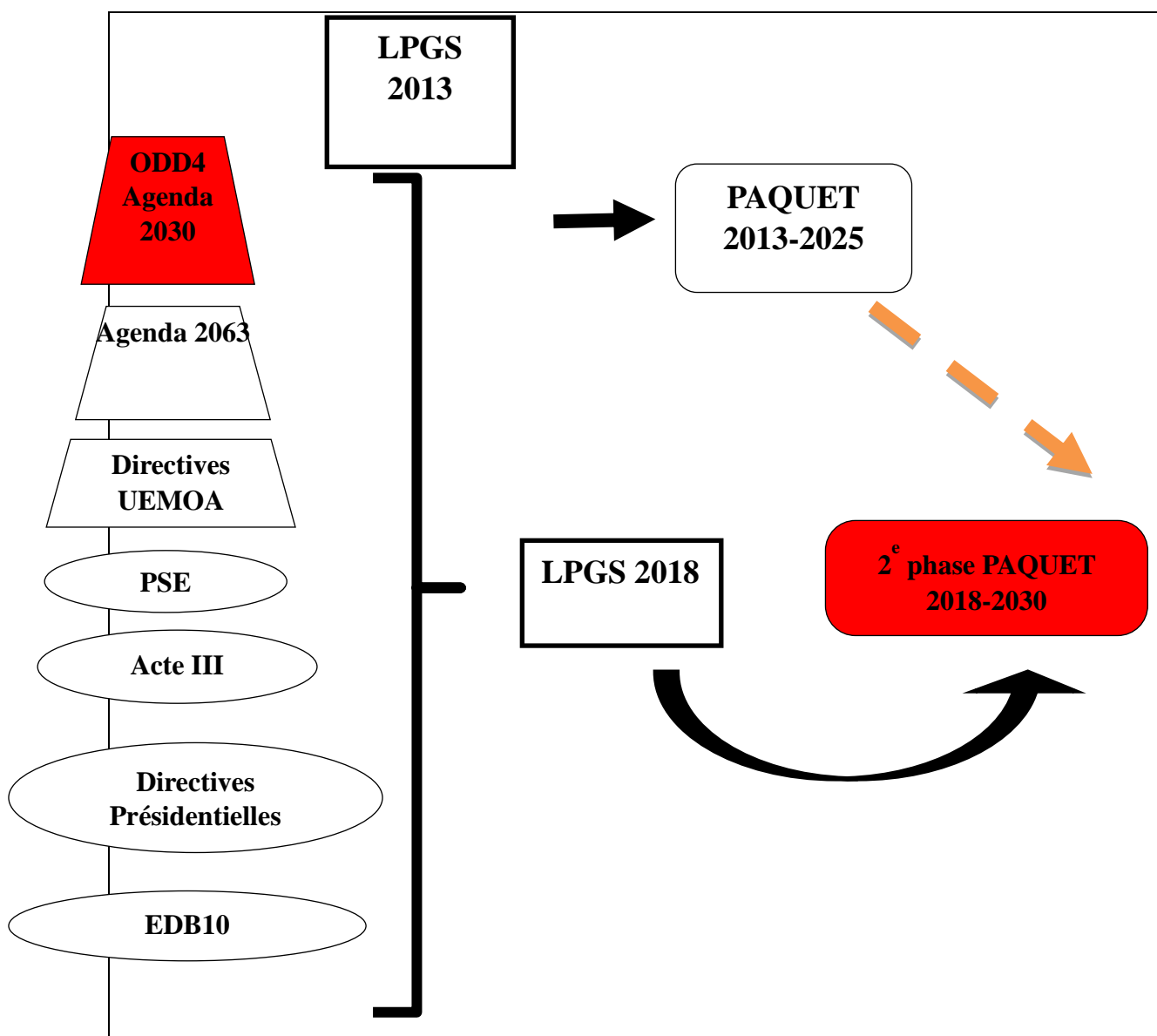
Mr Matar Dia de la DPRE a axé sa communication autour des principaux points suivants :

1. Missions du secteur avec un rappel (i) des textes qui font de l'Etat le responsable de la politique d'éducation et de la Formation à savoir la constitution du Sénégal , la loi d'orientation de l'éducation du 16 février 1991 et (ii) des Ministères en charge de la mise en œuvre de la politique: Ministère de l'Education Nationale , Ministère de la Bonne Gouvernance et de la Protection de l'Enfance (ANPECT) , le Ministère de la Formation Professionnelle de l'Apprentissage et de l'Artisanat et le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche .

2. Rappel des axes du PSE qui est une synthèse des documents de politiques nationaux avec comme vision « Un Sénégal émergent en 2035 avec une société solidaire dans un État de droit» et trois axes :

- Axe 1: Transformation structurelle de l'économie et croissance;
- Axe2: Capital humain, protection sociale et développement durable
- Axe 3: Gouvernance, Institution, Paix et Sécurité

3. Perspectives de la phase 2 du PAQUET



4. Alignement des ODD notamment de l'ODD4 aux politiques publiques à travers les étapes suivantes : (1) la mise en place d'une équipe technique sectorielle et des équipes régionales (2) l'élaboration du rapport de l'évaluation de la 1ère phase du PAQUET; (3) la validation du rapport de l'évaluation de la 1ère phase du PAQUET par le (GLPE); (4) l'élaboration du modèle de simulation du secteur de l'éducation et de la formation, des modèles logiques du PAQUET et des programmes, des drafts des plans stratégiques des programmes et des plans d'actions des programmes et (5) la pris en compte dans la planification, la programmation et le suivi évaluation à intégrer les cibles et les indicateurs de l'ODD4

5. Objectifs et axes stratégiques. Les objectifs sont (1) Améliorer la qualité de l'éducation et de la formation dans toutes ses dimensions ; (2) Renforcer, à tous les niveaux, la couverture, la diversification et l'équité de l'offre d'éducation et de formation et (3) Promouvoir une gouvernance sectorielle intégrée, inclusive, partenariale, décentralisée, transparente et efficace .

Pour les axes stratégiques il s'agit de :

- La Re-finalisation de l'éducation et de la formation vers la promotion de modes de vie durables,
- L'Impulsion nouvelle à la couverture équitable des besoins d'éducation en ciblant plus spécifiquement
- L'Approche systémique de l'amélioration de la qualité de l'éducation

6. Priorité et défis à l'horizon 2030 : Pour les priorités on peut noter :

- Mise en place d'une éducation de base ;
- Diversification de l'offre éducative et de formation;
- Amélioration de la qualité de l'éducation
- Adaptation de l'offre de formation professionnelle aux besoins du marché du travail
- Renforcement du dialogue entre les partenaires de l'éducation, la société civile et les syndicats

Pour les défis majeurs

- Une école inclusive, pour tous ;
- Une école de qualité pour tous, orientée vers la durabilité;
- Une école viable, stable et pacifiée ;
- Un système d'information et de gestion à l'ODD4 ;
- Meilleure maîtrise des caractéristiques de la demande ;
- Renforcement le dialogue politique;
- Mise en place d'un cadre de suivi –évaluation

Agenda de développement 2030 : Quelles stratégies de plaidoyer, d'influence et mécanismes de suivi pour la société civile


Mme Nathaly Soumahoro d'Action Aid a quant à elle introduit sa communication par un rappel des étapes de plaidoyer avec :

- **La maîtrise de la thématique et des documents de politique** aussi bien au niveau local que mondial ODD4 et ses cibles, Agenda 2030 des Nations Unies, Agenda 2063 de l'Union Africaine, documents de politique au niveau national (PSE et PAQUET, PDL...)
- **Le choix sur les thématiques de plaidoyer** : la privatisation de l'éducation, la prise en charge des enfants hors école, le financement domestique de l'éducation, les changements climatiques...
- **Quels points d'appui pour nourrir le plaidoyer** : Elle informera que chaque cadre d'action s'accompagne de plans d'action et d'indicateurs aussi nombreux que variés et pas toujours bien maîtrisés par la société civile. En outre, les déterminants nationaux sont indexés à des impondérables à forte influence tels que le contexte socio-culturel et économique (pour le Sénégal, il est possible d'ajouter le contexte religieux) ainsi que les politiques publiques qui engendrent toujours des questionnements en matière de transparence et de responsabilité. Enfin, la communauté internationale et les grandes institutions internationales continuent secrètement d'influencer les politiques publiques et principalement les agendas locaux, faussant ainsi le jeu de l'équité et de la justice. Il

faut donc un consensus sur les unités de mesure et la méthode de surveillance. Ce n'est pas encore le cas.

○ **Les principales recommandations points pour conduire l'action de plaidoyer de la société civile :**

1. Harmoniser nos engagements périodiques en termes de suivi de l'action publique. Ils constituent la lie de nos actions de plaidoyers.
2. Améliorer notre communication interne et externe en tant qu'acteurs de la société civile (partage d'information, capacité de mobilisation et de construire des réseaux et des alliances forts capables d'agir ensemble
3. Continuer à réclamer un rôle actif dans la formulation des processus de gestion locale ou nationale et soulever des questions stratégiques sur le financement l'éducation financement avec les ministères des finances (pour passer des « espaces invités » à « des espaces ouverts »).
4. Engager les communautés dans nos actions de plaidoyer
5. Accepter de bâtir sur l'existant
6. S'habituer à la recherche action pour produire des données et des évidences justifiant l'opportunité de nos demandes
7. Etre proactifs et pas seulement réactif
8. Développer des plans d'action réalistes, dynamiques et progressifs
9. Contextualiser nos messages et actions
10. Identifier nos cibles de plaidoyer du local au national et international

 Agenda de développement 2030 : Rôles et responsabilités des médias dans le renforcement de l'action citoyenne

Mr. Aly Fall du SYNPICS s'est fortement réjoui de la participation des Journalistes et Techniciens des Médias qui selon lui ne doivent pas être en reste des catégories d'acteurs qui ont une responsabilité dans la réalisation du programme de Développement 2030 et du droit à l'éducation en particulier.

Il a situé les responsabilités des acteurs des médias à deux niveaux :

- En tant que citoyens d'abord et soucieux de l'éducation des populations
- En tant que journalistes, qui avons les nobles missions d'informer, d'éduquer et de divertir.

Au-delà des missions d'information et d'éducation, les journalistes doivent selon lui jouer ce rôle de veille et d'alerte, pour un respect scrupuleux de tous les engagements pris à l'international, pour une éducation publique de qualité. Le rôle essentiel du journaliste pour ce qui est du respect du droit à l'éducation se résumant à :

- i. Constamment rappeler aux gouvernants, l'importance de l'éducation publique, pour les populations, surtout pour celles qui n'ont pas toujours les moyens d'envoyer leurs enfants dans le privé
- ii. Défendre l'éducation publique et son accessibilité à tous
- iii. Rappeler aux parents, l'importance et la nécessité d'envoyer leurs enfants à l'école. L'éducation étant un Droit, nous devons insister sur l'importance pour tous, de le respecter.
- iv. Rappeler aux collectivités locales, que l'éducation est une compétence transférée et que par conséquent, elles doivent accompagner les écoles publiques locales.

- v. Plaider pour l'augmentation du budget alloué à l'éducation, dans le sens d'améliorer les conditions d'apprentissage des enfants
- vi. Alimenter le débat autour des défis du système comme la prolifération des abris provisoires; la qualité des enseignements apprentissages, la privatisation de l'éducation et la prise en charge des enfants hors écoles

Agenda de développement 2030 : Quel partenariat pour un dialogue social inclusif et constructif

Interpellé sur la question, le doyen Mamadou Diouf est revenu sur les notions et principes fondamentaux du dialogue social à savoir :

- i. La sincérité
- ii. Le respect
- iii. L'éthique
- iv. L'humilité
- v. La volonté commune

Il est également revenu sur les notions de concertation, consultation, conciliation, médiation, prévention des conflits et négociation collective.

Dans son intervention il a fait état des 4 piliers du partenariat :

1. Le partage de la vision
2. Le partage des rôles et responsabilités
3. Le partage des impacts

Pour un dialogue inclusif et constructif, il a appelé :

- les acteurs à plus de sérénité lors des crises
- Les acteurs des médias à assainir l'environnement médiatique
- Les syndicats, décideurs politiques et médiateurs à plus de rigueur dans le suivi des accords

Les discussions qui ont suivi ces différentes communications ont permis de retenir entre autres questions :

- ✓ La nécessité de privilégier le journalisme d'investigation
- ✓ Les lenteurs constatées dans la résorption des abris provisoires
- ✓ La nécessité de stabiliser de façon durable le système éducatif pour une atteinte de l'ODD4
- ✓ La disponibilité de données fiables pour un bon plaidoyer et la définition d'indicateurs de suivi de la société civile
- ✓ Le rôle de veille, d'alerte et de conscientisation citoyenne que la presse doit jouer
- ✓ La nécessité de mettre en place une plateforme en ligne sur la situation de l'éducation au Sénégal
- ✓ La problématique de la gratuité de l'éducation en lien avec les frais scolaires auxquels font face les ménages
- ✓ La question de la gestion des espaces de partenariat entre l'Etat et la société civile
- ✓ La mise en place d'un système d'identification personnalisé des apprenants

4. Les travaux de groupe

La synthèse des travaux en groupe a permis de retenir :

- La nécessité pour la société civile de définir des indicateurs et outils de suivi de la mise en œuvre des ODD ;
- L'appui et la formation des acteurs des médias dans le traitement de l'information sensible en période de crise ;
- L'élargissement et le renforcement de capacité des membres de la plateforme des Organisations de la Société Civile pour le Suivi des ODD (POSCO 2030) ;
- La mise en place d'un dispositif de suivi citoyen de la politique éducative à tous les niveaux ;
- La capacitation et la responsabilisation des acteurs communautaires ;
- La production chaque année d'un rapport alternatif de suivi des progrès de mise en œuvre des ODD ;
- Les alliances à créer avec les commissions Education de l'Assemblée Nationale, du Conseil Economique, Social et Environnemental, du Haut Conseil des Collectivités Territoriales, du Haut Conseil du Dialogue Social ; les Associations d'élus locaux ;
- La capacitation et l'accompagnement des acteurs des média et les partenariats dans le cadre des campagnes de plaidoyer ;
- La nécessité d'une participation de qualité de la société civile dans les espaces de dialogue et de concertation au niveau national et local

Le coordonnateur national Mr Cheikh Mbow a dans son mot de clôture remercié l'ensemble des acteurs pour leur participation de qualité et leur accompagnement. Il a rappelé que le succès de l'Agenda 2030 dépend non seulement de son intégration dans les politiques et stratégies nationales mais également d'une action collective, par tous et pour tous notamment de la société civile qui doit contribuer à sa mise en œuvre mais aussi au suivi des engagements et progrès réalisé par l'Etat. Et à cet effet, il est essentiel pour les acteurs de la société civile de s'approprier le cadre d'action 2030 mais également de définir des stratégies de suivi citoyen et de plaidoyer.

Pour les prochaines étapes il s'agira de :

- Consolider et partager le rapport de contribution de la société civile à la mise en œuvre des ODD au Sénégal
- Finaliser le plan d'action de la POSCO 2030
- Organiser un atelier d'élaboration et de validation des indicateurs de suivi de la mise en œuvre des ODD sous le lead d'Action Aid